

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION LILLE. 106, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Haupmann

Le Courrier de Roubaix

Le Courrier de Tourcoing

ROUBAIX Téléphone 351-17 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING Téléphone 19-35 3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE : M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

SIGNES EXTÉRIEURS

Chez le docteur Fric, à Theure de sa consultation. La domestique, revêtue d'une coiffe et d'un tablier d'infirmière, introduit M. le député Pèze dans le cabinet du docteur.

Le député. — Cher ami, cher ami, deux mots seulement. Votre temps est extrêmement précieux, je le sais. Deux mots et je me salue.

Le docteur. — Mon cher député, assés-vous donc, ce fauteuil vous tend les bras (Le député se laisse mollement tomber dans l'immeuble fautif). Voyons, qu'est-ce qui ne va pas ?

Le député. — Ce n'est pas de moi dont il s'agit, mon cher docteur, c'est de vous.

Le docteur. — Ah ! brave ami, vous venez à annoncer que je vais enfin recevoir ma Légion d'Honneur ?

Le député (embarrassé). — Pas encore. Je m'en occupe, je m'en occupe. Comptez sur moi... Mais allons au fait : j'ai reçu la visite de mon excellent ami, M. Pèze, le contrôleur des contributions directes. C'est un électeur influent à qui je suis toujours très heureux de pouvoir rendre service.

Le docteur. — Un homme charmant d'ailleurs. J'ai prodigué mes soins à Madame Pèze et, sans me flatter, à cette jeune et jolie femme est encore de ce monde, je crois bien que j'y suis pour quelque chose.

Le député. — C'est précisément ce que me disait M. Pèze. Il vous garde une infinie reconnaissance et c'est pour cela qu'il ne s'est pas permis d'agir vis-à-vis de vous comme il l'aurait fait avec un vulgaire contribuable. Les règlements, dont il n'est que l'aveugle exécuteur, lui ordonnaient de vous convoquer pour vous poser certaines questions sur la façon dont vous avez rédigé votre déclaration d'impôts sur le revenu. Il était très ennuyé d'être obligé de vous poser ces questions. Ah ! j'ai une grande admiration pour M. Pèze ! Quel récupérateur de génie ! Il faut voir avec quelle ardeur, quel flair et ce, pour la prospérité et la grandeur de la France, il sait prendre l'argent là où il se trouve ! M. Pèze est un noble patriote ! Si je vous disais...

Le docteur (interrompant sèchement). — Abrez, je vous en prie, c'est l'heure de ma consultation, j'ai des malades qui attendent.

Le député. — Je vous rapporte, de la part de M. Pèze, la feuille que vous lui avez adressée. Il vous demande d'en rédiger une autre en vous conformant davantage aux exigences de la réalité.

Le docteur. — Je ne comprends pas.

Le député. — Voici ce que m'a pris de vous dire le Contrôleur des Contributions directes : Vous déclarez trente-huit mille cent quatre-vingt-dix-neuf francs de bénéfices et revenus ; or, votre train de vie et ce qu'on appelle les signes extérieurs de votre richesse avouent des possibilités au moins cinq fois plus élevées. Vous êtes propriétaire de votre maison, vous possédez une somptueuse villa à Paris-Plage, une chasse en Solre, deux automobiles, un petit bateau de plaisance, vous avez à votre service un chauffeur, deux femmes de chambre et une cuisinière. Mesdemoiselles Pèze sont en pension au Sacré-Coeur à Paris, tous les ans vous effectuez avec Mme Pèze et vos enfants un grand voyage en Egypte ou au Maroc, eh bien, vous reconnaîtrez, mon cher docteur, que ce n'est pas avec trente-neuf mille francs par an que l'on peut s'offrir tout cela.

Le docteur Fric regarda très fixement le député. Un petit silence. Enfin, vous ferez ce que vous voudrez ; quant à moi j'ai rempli ma mission (Nouveau silence). Vous me regardez avec instance... J'ai l'air très fatigué, n'est-ce pas ? Ma foi, puis-je que je suis là, je vais en profiter pour vous demander une petite consultation.

Le docteur. — A votre service, mon cher député. Voyons, qu'est-ce qui ne va pas ?

Le député. — Je me sens très fatigué. Le matin, en me levant, je suis sujet à des vertiges... (M. le député continue d'énumérer ses misères, puis le docteur le fait déshabiller et, après avoir pris une serviette de toilette dans un autoclave, procède à l'auscultation du malade dont il vérifie aussi la tension artérielle à l'aide d'un sphygmomanomètre).

Le docteur. — Vous pouvez vous rhabiller. Vous avez bien fait de me consulter, il était temps.

Le député. — Est-ce grave ?

Le docteur. — Il va falloir suivre un régime extrêmement sévère.

Le député. — Diable ! Moi qui aime tant les petits diners fins...

Le docteur. — C'est une question de vie ou de mort. Désormais vous êtes interdits : tabac, alcool, vina, gibier, mets épicés, excès de travail et de plaisir.

Le député. — Ce n'est pas rigolo ce que vous me dites là !

Le docteur. — Et, naturellement, mon cher député, fini à tout jamais certaines charmantes tentations que vous offrez la capitale et auxquelles les mauvaises langues prétendent que vous résistez si peu.

Le député (d'un geste désespéré, levant les bras au ciel). — Alors, autant mourir !

Le docteur. — Je rédige mon ordonnance (Il remplit deux feuilletons d'une illisible écriture et les remet à son client dont le visage est bouleversé). — Si vous avez suffisamment d'énergie pour suivre mes prescriptions, vous pourrez encore vivre durant de longues années, sinon, je ne réponds de rien.

Le député (déprimé). — Si je m'attendais à cela ! Tout de même, je ne suis pas aussi malade que vous le dites.

Le docteur. — Vous pouvez aller consulter une sommité médicale, je suis sûr de mon diagnostic. Je ne crois rien.

Le député. — Que vous dois-je, docteur ?

Le docteur. — Attendez (Il prend sur sa table un gros registre de comptabilité). — Vous pourrez dire à votre électeur Pèze que, moi aussi, je suis un scrupuleux observateur des règlements. Tenez, voici le registre obligatoirement tenu par les médecins. Hippocrate comptabilise. Ah ! si vous en faites de belles, messieurs les députés !

Le député. — Tous les citoyens doivent être égaux devant le fisc.

Le docteur. — J'inscris donc au cha-

L'AFFAIRE STAVISKY

Mme ROMAGNIO dit-elle la vérité ?

Son témoignage serait en contradiction avec ceux du directeur et du gardien du garage où elle remisait sa voiture

L'audition à la Sûreté générale de M. de Clermont-Tonnerre, directeur du garage situé 24, rue de la Boétie, où Romagnio remisait sa voiture, s'est poursuivie hier, jusqu'à midi. M. Pougery, veiller de nuit au même garage, a été également entendu.

Les déclarations de ces deux témoins seront l'objet de nouvelles vérifications. On croit savoir, en effet, qu'elles se contrediraient pas avec celles de Mme Romagnio, relativement à l'heure à laquelle son automobile est entrée au garage.

M<sup>lle</sup> Taris continue ses premières dépositions

L'enquête de la Sûreté générale sur l'affaire Prince est toujours aussi active. Mme Yvonne Taris, dont on n'a pas oublié les révélations à la police au lendemain de l'assassinat du conseiller, s'est présentée mardi, rue des Saussaies, à 10 heures, conformément à la convocation qui lui avait été adressée par M. Demartin.

Plusieurs photographies de suspects, qui avaient été vues le 20 février à la gare de Lyon avant le départ du rapide de Dijon, lui ont été présentées. Sur aucune d'elles Mme Taris n'a reconnu les personnes dont elle avait donné le signalement.

Mlle Taris a été ensuite invitée à s'expliquer sur le séjour qu'elle aurait fait à Berot-Plage, sur la foi de renseignements parvenus à la Sûreté.

Mlle Taris a opposé à ces allégations un démenti le plus catégorique, en affirmant qu'elle n'avait jamais eu le moindre rapport avec Stavisky et ses complices.

« D'ailleurs, a-t-elle ajouté, je n'ai jamais été infirmière. »

Un tirage au sort a fait sortir des numéros de série portant chacun le nom d'un cheval qui concourra dimanche à Auteuil pour le prix du Président de la République.

Ces regrets proviennent de ce que c'est précisément M. Saint-Quentin qui, administrateur, a initié la création de cette commission.

Ce que veut le nouveau bureau c'est débayer le terrain. Le premier travail incombera à l'expert-comptable à qui on demandera de dresser le bilan de la commission nette et très simple du budget de l'Union départementale, en un mot, quelle soit intelligible pour tout le monde, aux initiés comme aux profanes.

C'est évidemment un travail de longue haleine.

L'habitation et les meubles de M. Georges Petit

Parml les affaires courantes que le bureau eut à « expédier » se trouvait le cas de l'appartement laissé vacant par le départ de M. Georges Petit.

M. Robert aurait pris la parole pour déclarer : — Il faut repousser les offres déjà faites pour la location ce cet appart-

Le député (d'un geste désespéré, levant les bras au ciel). — Alors, autant mourir !

Le docteur. — Je rédige mon ordonnance (Il remplit deux feuilletons d'une illisible écriture et les remet à son client dont le visage est bouleversé). — Si vous avez suffisamment d'énergie pour suivre mes prescriptions, vous pourrez encore vivre durant de longues années, sinon, je ne réponds de rien.

Le député (déprimé). — Si je m'attendais à cela ! Tout de même, je ne suis pas aussi malade que vous le dites.

Le docteur. — Vous pouvez aller consulter une sommité médicale, je suis sûr de mon diagnostic. Je ne crois rien.

Le député. — Que vous dois-je, docteur ?

Le docteur. — Attendez (Il prend sur sa table un gros registre de comptabilité). — Vous pourrez dire à votre électeur Pèze que, moi aussi, je suis un scrupuleux observateur des règlements. Tenez, voici le registre obligatoirement tenu par les médecins. Hippocrate comptabilise. Ah ! si vous en faites de belles, messieurs les députés !

Le député. — Tous les citoyens doivent être égaux devant le fisc.

Le docteur. — J'inscris donc au cha-

SERONT-ILS MILLIONNAIRES ?

Les heureux gagnants que le Sweepstake du Luxembourg a fait dans notre région, connaîtront dimanche leur sort

SIX LILLOIS GAGNERONT PEUT-ÊTRE UN LOT DE 4 MILLIONS

Seront-ils millionnaires ? archimillionnaires même ? Pendant cinq jours vont-ils perdre le boire, le manger et le dormir ? Des billets gagnants du Sweepstake du Luxembourg se trouvent dans notre région. C'est l'assurance pour les

heureux possesseurs de gagner au moins, dit-on, 50.000 fr. belges, et l'espoir de gagner quatre millions dimanche lorsque sera ouvert, à Auteuil, le prix du Président de la République.

On connaît le mécanisme de cette grande loterie organisée au profit d'œuvres philanthropiques : guérites cassées, blessés de guerre, croix-rouges luxembourgeoises, etc.

Un tirage au sort a fait sortir des numéros de série portant chacun le nom d'un cheval qui concourra dimanche à Auteuil pour le prix du Président de la République.

Ces regrets proviennent de ce que c'est précisément M. Saint-Quentin qui, administrateur, a initié la création de cette commission.

Ce que veut le nouveau bureau c'est débayer le terrain. Le premier travail incombera à l'expert-comptable à qui on demandera de dresser le bilan de la commission nette et très simple du budget de l'Union départementale, en un mot, quelle soit intelligible pour tout le monde, aux initiés comme aux profanes.

C'est évidemment un travail de longue haleine.

L'habitation et les meubles de M. Georges Petit

Parml les affaires courantes que le bureau eut à « expédier » se trouvait le cas de l'appartement laissé vacant par le départ de M. Georges Petit.

M. Robert aurait pris la parole pour déclarer : — Il faut repousser les offres déjà faites pour la location ce cet appart-

Le député (d'un geste désespéré, levant les bras au ciel). — Alors, autant mourir !

Le docteur. — Je rédige mon ordonnance (Il remplit deux feuilletons d'une illisible écriture et les remet à son client dont le visage est bouleversé). — Si vous avez suffisamment d'énergie pour suivre mes prescriptions, vous pourrez encore vivre durant de longues années, sinon, je ne réponds de rien.

Le député (déprimé). — Si je m'attendais à cela ! Tout de même, je ne suis pas aussi malade que vous le dites.

Le docteur. — Vous pouvez aller consulter une sommité médicale, je suis sûr de mon diagnostic. Je ne crois rien.

Le député. — Que vous dois-je, docteur ?

Le docteur. — Attendez (Il prend sur sa table un gros registre de comptabilité). — Vous pourrez dire à votre électeur Pèze que, moi aussi, je suis un scrupuleux observateur des règlements. Tenez, voici le registre obligatoirement tenu par les médecins. Hippocrate comptabilise. Ah ! si vous en faites de belles, messieurs les députés !

Le député. — Tous les citoyens doivent être égaux devant le fisc.

Le docteur. — J'inscris donc au cha-

ESCADALE de la Mutualité du Nord

L'UNION DÉPARTEMENTALE A NOMMÉ HIER UNE COMMISSION DES COMPTES, QUI SERA COMPOSÉE DE PERSONNALITÉS PRISES HORS DU BUREAU DE GESTION EXISTANT

Il faut « faire le point », déclarait récemment M. Saint-Quentin, ex-vice-président de l'Union départementale. Ce n'était pas une petite affaire ! La Mutualité s'y essaiera et pour ce faire elle avait convoqué, hier, à 18 heures, le bureau de l'Union départementale.

Le bureau s'est donc réuni sous la présidence de M. Victor DEBOUY, président actuel de l'U. D. Deux membres de l'Union départementale ont été nommés pour la convocation, à savoir : MM. VERDIER, HARDEMENT, DAPRETZ, VANDEPUTTE, LOBERT et LÉPOITRE.

La réunion a pris fin à 19 h. 15. Elle se donna pour but d'envisager les mesures à prendre pour « mettre de l'ordre dans la maison », c'est-à-dire pour, à priori, faire la lumière, et on discuta ferme sur la question de savoir comment on « rallumerait la flamme ».

Une commission « d'épuration »

Sur la proposition de M. LOBERT, il fut décidé qu'une commission de gestion et des comptes, mais qui serait « extra-mutualiste », serait nommée sur-le-champ.

Furent dès lors désignés : MM. LÉPOITRE, ancien maire de Seclin ; M. ROU, commerçant à Lille, administrateur démissionnaire ; Abel DUBOIS, président de la Caisse autonome des A. C. du Nord ; HENNEBUTTE, président de la Fédération du Nord des anciens sous-officiers ; LOBERT, directeur de la voirie municipale de Lille, le plus ancien administrateur en exercice ; DE LOIBRY, expert-comptable ; BILLET, administrateur.

Notons que le bureau de gestion comprendrait auparavant MM. Victor DEBOUY, président de l'U. D. ; VERDIER, président des Travaux pratiques de la Mutualité ; DAPRETZ, trésorier, etc. et que, en bref, tous les anciens et gestionnaires ont été éliminés de cette commission.

Tous les présidents des sociétés de secours mutualistes seront, au surplus, présentés à bref délai pour envisager une réunion des mutualistes par arrondissement et pour désigner, par arrondissement, des délégués qui entreraient dans cette commission dite « d'épuration ».

Et enfin, une démarche sera faite à la Préfecture du Nord pour que deux des contrôleurs que M. MARQUET, ministre du Travail, propose de nommer, les MM. COLIN-DUSART, Bruniaux et Jolly, soient de braves ouvriers qui ont voulu tenter une fois de plus la chance qui ne leur avait jamais souri.

Et, voici maintenant qu'il s'agit de certains d'avoir demain une petite somme qui leur permettra d'améliorer leur existence. Voici surtout qu'ils ne savent pas à combien dans cinq jours s'élevaient leur fortune ! Ils font de gros projets, car depuis lundi soir la T.S.F. leur a appris que la Fortune avait posé sur leur toit sa corne d'abondance, prête à déverser ; mais les font de sages projets car ce sont des gens qui connaissent la valeur de l'argent, ayant mal à l'assasier.

Et maintenant le font des vœux pour que « Harlot » soit dimanche en pleine forme, qu'il gagne la course et leur fasse gagner quatre millions ; quatre millions entre quatre ménages, ce ne sera pas difficile à partager.

A MARPENT

Il n'est plus question d'« Harlot » à Marpent. C'est « Eness » qui dimanche

Le député (d'un geste désespéré, levant les bras au ciel). — Alors, autant mourir !

Le docteur. — Je rédige mon ordonnance (Il remplit deux feuilletons d'une illisible écriture et les remet à son client dont le visage est bouleversé). — Si vous avez suffisamment d'énergie pour suivre mes prescriptions, vous pourrez encore vivre durant de longues années, sinon, je ne réponds de rien.

Le député (déprimé). — Si je m'attendais à cela ! Tout de même, je ne suis pas aussi malade que vous le dites.

Le docteur. — Vous pouvez aller consulter une sommité médicale, je suis sûr de mon diagnostic. Je ne crois rien.

Le député. — Que vous dois-je, docteur ?

Le docteur. — Attendez (Il prend sur sa table un gros registre de comptabilité). — Vous pourrez dire à votre électeur Pèze que, moi aussi, je suis un scrupuleux observateur des règlements. Tenez, voici le registre obligatoirement tenu par les médecins. Hippocrate comptabilise. Ah ! si vous en faites de belles, messieurs les députés !

Le député. — Tous les citoyens doivent être égaux devant le fisc.

Le docteur. — J'inscris donc au cha-

Le député (d'un geste désespéré, levant les bras au ciel). — Alors, autant mourir !

Le docteur. — Je rédige mon ordonnance (Il remplit deux feuilletons d'une illisible écriture et les remet à son client dont le visage est bouleversé). — Si vous avez suffisamment d'énergie pour suivre mes prescriptions, vous pourrez encore vivre durant de longues années, sinon, je ne réponds de rien.

Le député (déprimé). — Si je m'attendais à cela ! Tout de même, je ne suis pas aussi malade que vous le dites.

Le docteur. — Vous pouvez aller consulter une sommité médicale, je suis sûr de mon diagnostic. Je ne crois rien.

Le député. — Que vous dois-je, docteur ?

Le docteur. — Attendez (Il prend sur sa table un gros registre de comptabilité). — Vous pourrez dire à votre électeur Pèze que, moi aussi, je suis un scrupuleux observateur des règlements. Tenez, voici le registre obligatoirement tenu par les médecins. Hippocrate comptabilise. Ah ! si vous en faites de belles, messieurs les députés !

Le député. — Tous les citoyens doivent être égaux devant le fisc.

Le docteur. — J'inscris donc au cha-

GERMAINE HUOT dite d'Anglemont condamnée à deux ans de prison

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

La seconde audience s'est ouverte, hier, par l'audition de Mme Obein, la détective qui filait le préfet Causeret. L'enquêteuse privée fait un résumé fort clair et parfaitement chronométré de sa filature interrompue et de la station qu'elle a faite ensuite avenue du Parc-Monceau, devant l'immeuble de Mme Huot.

Le verdict des jurés de la Seine ne vise que l'homicide par imprudence

DEUX MILLIARDS ET DEMI D'ÉCONOMIES

LES PREMIERS DÉCRETS-LOIS PARAITRAIENT AVANT LA FIN DU MOIS

Hier matin, M. Germain-Martin, ministre des Finances, s'est encore refusé à fournir à la presse aucune précision sur les économies que le Gouvernement décidera par décret-lois.

Toutefois, selon les bruits qui courent et qui semblent devoir être retenus, un premier train porterait sur 2 milliards 500 millions d'économies environ. Les décrets-lois concernant ces économies paraîtraient au « Journal Officiel » d'ici la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine.

80.000 fonctionnaires seraient mis à la retraite

Ces décrets-lois entraîneraient des mises à la retraite massives sur environ 80.000 fonctionnaires qui ne seraient pas remplacés, sur des prélèvements sur les traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat.

La retraite du combattant sera-t-elle supprimée ?

Un second train d'économies suivrait prochainement, croit-on. Il porterait sur la retraite des combattants. La suppression de celle-ci serait compensée par l'octroi, à l'occasion des économies, d'une subvention de l'ordre de 300 ou 400 millions, pour venir en aide aux mutilés nécessiteux.

Autres mesures en perspective

D'autre part, le ministre des Finances doit avoir encore des entrevues avec M. Marquet, ministre du travail, au sujet de l'utilisation des fonds de garantie d'Assurances sociales.

Enfin, pour parachever l'équilibre budgétaire, le ministre des Finances envisagerait des suppressions d'exonération de base dans le calcul des impôts d'Assurances sociales.

Réponses que ces diverses solutions qui ont été envisagées au ministère des Finances, qui peuvent être réalisées, ne sont pas définitives. Le Conseil des ministres se réunira, à l'heure actuelle, et pourra peut-être chercher d'autres solutions.

LE VIEUX CRIME DE GRAND-RENG RESTERA IMPUNI

La prescription jouant, l'enquête ouverte il y a quelques jours a été interrompue

A Grand-Reng et dans la région on vivait depuis quelques jours des heures fiévreuses. Allait-on enfin connaître le dénouement judiciaire du terrible drame du 23 janvier 1927 ? Allait-on connaître les assassins des époux Hupet, les commandants qu'une nuit fustifèrent des bandits masqués ? Les révélations de Mme Cornet allaient